

Liste des œuvres

Titre

Médium

Dimension

Prix

Retourner le formulaire d'inscription à l'adresse suivante:

**VALÉDAR – Diane Primeau  
9, Grand-Maraïs,  
Sainte-Martine, (Qc) JOS 1V0**

Liste des petits formats

Titre

Médium

Dimension

Prix

Reprise des œuvres : le dimanche  
1<sup>er</sup> juin à 17 heures.

Il n'y aura aucune confirmation. Nous  
vous attendons pour le dépôt des  
œuvres le samedi 17 mai 2008. Nous  
communiquerons avec vous advenant  
des changements.  
Merci.

## Dépôt des œuvres et installation

Le samedi 17 mai entre 10 heures et 16 heures,  
au chalet du Parc Sauvé.

Chaque artiste a un panneau 4' de haut x 8' de large  
à sa disposition.

Les socles pour les sculptures doivent être fournis  
par l'exposant.

L'exposant doit assumer seul la responsabilité de ses  
œuvres (assurances : feu, vol, vandalisme).

## Surveillance

Chaque exposant doit exécuter une surveillance  
de 4 heures minimum. Communiquer ou confirmer  
votre disponibilité lors de l'installation.

Une compensation monétaire de 5 \$ est exigée pour  
toute période de surveillance non exécutée.

Il n'y a pas de surveillance le soir du vernissage, ni  
l'après-midi de la fermeture.

## Reprise des œuvres

L'artiste ou son représentant devra obligatoirement  
reprendre ses œuvres : le dimanche 1<sup>er</sup> juin  
à 17 heures.

## Section petits formats

Œuvre 10" x 12" incluant l'encadrement.

Sculpture 10" x 12" x 10" de hauteur incluant la base.

Maximum 2 œuvres par artiste.

# Fraîcheur Printanière 2008

## 17<sup>e</sup> édition

Endroit:  
Chalet du Parc Sauvé  
Salaberry-de-Valleyfield

Dates:  
Fins de semaine des  
23, 24, 25 mai et 30, 31 mai, 1<sup>er</sup> juin

Heures d'ouverture:  
12 heures à 20 heures  
Fermeture à 17 heures le dimanche 1<sup>er</sup> juin

**Vernissage : le vendredi 23 mai à 19 heures**

La présence des artistes est souhaitable.



ASSOCIATION D'ARTISTES PEINTRES ET SCULPTEURS

**VALÉDAR**

VALLEYFIELD Inc.

C.P. 181, Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6S 4V6 — www.valedar.com

## Cartes d'affaires et C.V.

Nous demandons que les cartes d'affaires et C.V. soient dactylographiés (feuille de cartable 8 1/2 x 11, sans faute d'orthographe et sans correction manuelle) et déposés à l'entrée sur la table prévue à cet effet.

Seuls les professeurs de peinture ou de sculpture, membres de l'Association Valédar pourront déposer leurs dépliant publicitaires pour les cours en arts visuels.

## Œuvres

### Acceptées

- Médium de votre choix : aquarelle, fusain, huile, acrylique, crayon, pastel, médium mixte, collage, encre, gravure, estampe, sculpture.
- Œuvres originales et encadrées dans le cas des tableaux. Seules les toiles galerie, conçues à cet effet, peuvent être présentées sans encadrement.
- Œuvres ne dépassant pas 32" x 42" encadrement inclus.

### Ne sont pas acceptées

- Les copies en totalité ou partielles.
- La reproduction en totalité ou en partie d'une photo parue dans un journal, une revue (National Geographic, ...) ou un calendrier est considérée comme une copie.
- Toutes les œuvres déjà présentées au Chalet du Parc Sauvé

Le comité se réserve le droit de retirer toute œuvre qui ne respecte pas les présents règlements.  
Aucune commission ne sera retenue sur les ventes.  
Vente par VISA : des frais de service de 2,5% seront retenus.

## Inscription

Date limite : le vendredi 2 mai.  
Aucune inscription ne sera acceptée après cette date ou selon l'espace disponible.  
Membres de Valédar seulement.

Seules les œuvres inscrites pourront être installées.

Pour information :

Nicole Daignault 450-264-2726  
Diane Primeau 450-427-2077  
Louise Beaudoin 450-373-2799

Retourner par la poste le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

*Valédar – Diane Primeau  
9, Grand-Marais  
Sainte-Martine, (QC) J0S 1V0*

## Tirage d'une œuvre

Le dimanche 1<sup>er</sup> juin à 17 heures.

Tirage d'une œuvre à partir des billets vendus au public. Chaque participant peut présenter une œuvre pour ce tirage. Si plus de 6 œuvres soumises, il y aura un tirage au sort.

Œuvre grandeur minimum de 11" x 14" (154 pouces carrés) encadrement en sus.

Pour les aquarelles, nous acceptons 1/4 de la feuille impériale (environ 11" x 15") encadrement en sus.

Une allocation de 150\$ sera remise à l'auteur de l'œuvre choisie par la personne gagnante.

Œuvre pour le tirage (facultatif)

Titre : \_\_\_\_\_

Médium : \_\_\_\_\_

Dimension (po) : \_\_\_\_\_

Disponibilité surveillance (4h) : \_\_\_\_\_

Indiquer la date et l'heure, à confirmer lors de l'installation.

Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance des modalités relatives à l'exposition «*Fraîcheur printanière 2008*» et accepte de m'y conformer. Je reconnais également que mes créations ne sont pas des reproductions en tout ou en partie d'une œuvre existante.

Signature de l'artiste : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_



**Fraîcheur Printanière 2008  
17<sup>e</sup> édition**

Formulaire d'inscription

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

L'exposant doit assumer seul la responsabilité de ses œuvres (assurances : feu, vol, vandalisme).